



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

service national

Question écrite n° 40215

Texte de la question

M. Claude Gatignol attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation des jeunes vis-à-vis des obligations de service national, à l'approche de l'application de la loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997. En effet, de nombreux jeunes gens, nés avant le 1er janvier 1979, bénéficient d'un report d'incorporation accordé en raison de leur situation, pour une activité débutante ou pour une formation. La fin de ce report est parfois proche de la date du 31 décembre 2002, ou bien la dépasse pour certains étudiants. Il lui demande quelles sont les dispositions envisagées qui seront applicables à ces jeunes gens concernés par cette période de transition.

Texte de la réponse

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national organise la suspension progressive de l'appel sous les drapeaux mais maintient l'obligation du service national jusqu'au 31 décembre 2002 pour les jeunes gens nés avant le 1er janvier 1979. La loi de programmation militaire 1997-2002 a prévu, pour l'année 2002, l'incorporation de 27 171 jeunes Français qui serviront en qualité d'appelés ou de volontaires dans les armées. Ainsi, les personnes ne bénéficiant pas alors d'un report pour études au titre de l'article L. 5 bis du code du service national ou d'un report pour emploi prévu par l'article L. 5 bis A, sont susceptibles d'être appelées au service actif. Après le 31 décembre 2002, tous les assujettis qui n'auront pas fait l'objet d'un ordre d'appel sous les drapeaux seront en position régulière au regard des obligations du service national.

Données clés

Auteur : [M. Claude Gatignol](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40215

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 janvier 2000, page 254

Réponse publiée le : 20 mars 2000, page 1796